

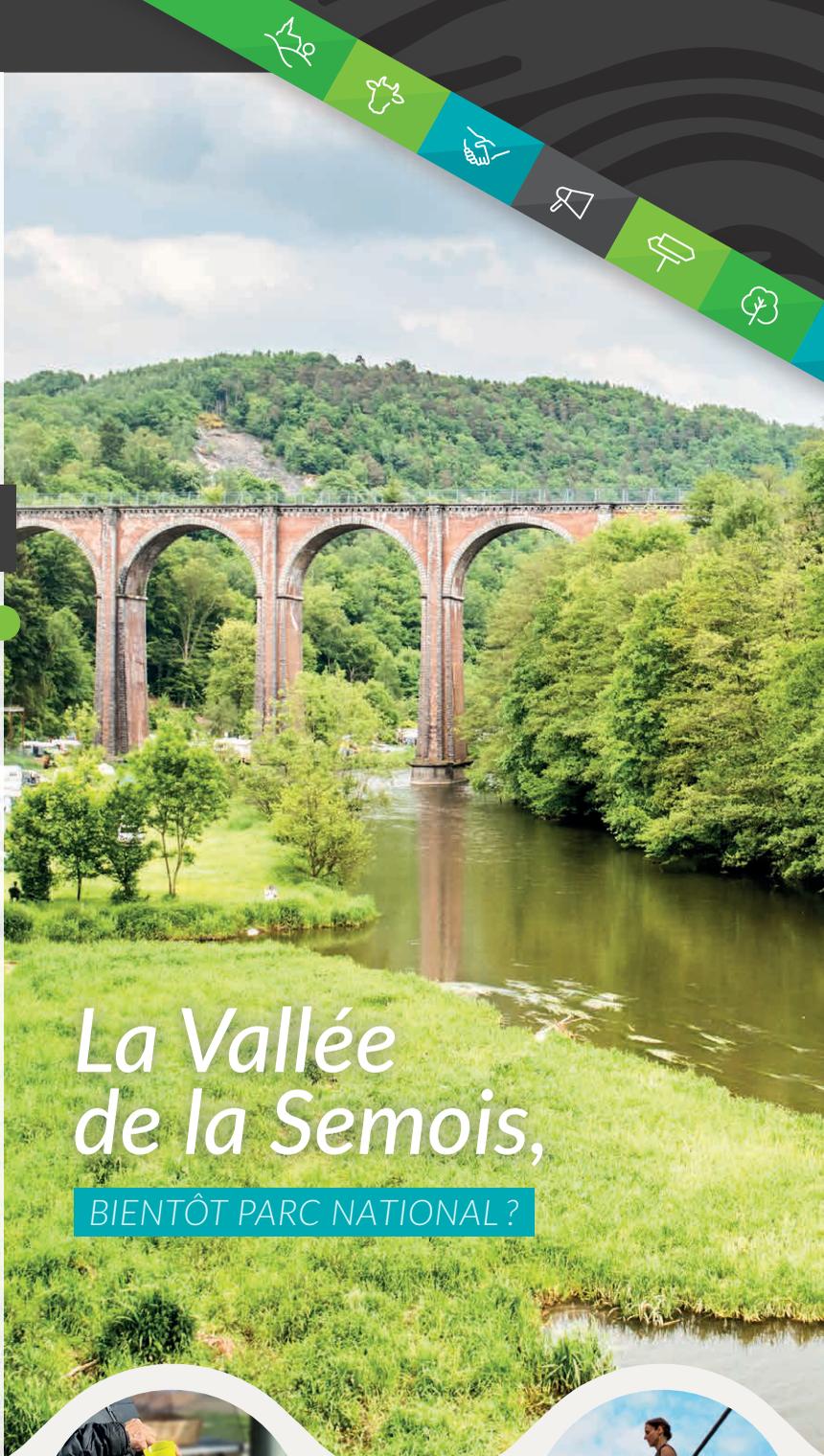


Parc naturel
DE L'ARDENNE
MÉRIDIONALE

JAM!

Journal
de l'Ardenne
Méridionale

BERTRIX
BIÈVRE
BOUILLON
DAVERDISSE
GEDINNE
HERBEUMONT
PALISEUL
VRESSE-SUR-SEMOIS
WELLIN



La Vallée de la Semois,

BIENTÔT PARC NATIONAL ?



- p. 2 Édito
- 3 Quoi de 9 ?
- p. 4 La Vallée de la Semois,
➤ bientôt Parc national ?
- p. 6 Un nouveau Repair
Café à Herbeumont

- p. 7 Louette-Saint-Denis,
du 18^e siècle à nos jours...
- p. 8 Pleins feux sur les
marchés de notre terroir !
- p. 9 Au fil de la Semois...
- p. 10 Un territoire plus accessible

- p. 11 Sohier : village fleuri et coloré
- p. 12 La nature dans votre jardin !
- p. 13 Les p'tits explorateurs du Parc :
- 14 le martin-pêcheur

- p. 15 Traditions :
les sabotiers
- p. 16 Agenda |
Suivez-nous !

Nouveau :
section enfants !



édito

Voici le « Journal de l'Ardenne Méridionale » qui atterrit dans votre boîte aux lettres dans un format plus élaboré et sur un papier recyclé.

Un foisonnement d'idées au seuil de ces vacances d'été, tel un guide qui vous dévoile par thème ou par endroit des suggestions pour vous ressourcer au cœur de notre belle région.

Parmi celles-ci, la découverte du village de Louette-Saint-Denis et de son moulin ainsi que de Sohier la fleurie, des arrêts aux marchés du terroir des alentours ou encore la visite du Musée du sabot à Porcheresse. Et j'en passe !

En septembre prochain, c'est l'ancien cimetière classé de Mortehan qui accueillera la Compagnie des Chaussons Rouges pour une animation originale, spectaculaire, inédite, conviviale et intergénérationnelle, au fil de l'eau...

Ah cette Semois, tant prisée, tant chantée... La voilà qui nous fascine encore davantage en devenant le lien incontournable de plusieurs communes de sa vallée par le biais d'une possible reconnaissance en tant que Parc national.

Nous y travaillons au sein d'une formidable équipe soudée et avec de nombreux partenaires animés par l'espoir et la conviction que nous pouvons atteindre cet objectif en octobre prochain.

Excellentes vacances à toutes et tous !

Pour le Conseil d'administration
Michel Hardy, Président



ÉLARGISSEZ VOS CONNAISSANCES GRÂCE À NOS FORMATIONS !

► Cette année encore, nous proposons des formations de qualité aux guides du territoire. Vous réalisez des balades guidées en Ardenne méridionale et vous souhaitez enrichir votre panel de compétences ? Voici les prochaines dates à noter dans votre agenda :

- **8 et 22 octobre 2022 - Le petit patrimoine populaire ardennais :** découverte des éléments composant le petit patrimoine de notre région et expérimentation d'outils pédagogiques en lien ;
- **03 septembre 2022 et 29 avril 2023 - Les plantes sauvages comestibles :** identification des plantes sauvages comestibles existant en Ardenne méridionale et initiation à la cuisine de ces végétaux.



Informations et inscriptions :
julie-ambre.flauder@ardenne-meridionale.be - 0474/53 11 10

Quoi de 9 ?



REJOIGNEZ-NOUS PLUS FACILEMENT !

► Devant nos locaux se dresse désormais un nouveau panneau - tout beau, tout frais - reprenant notre identité visuelle ! Cette enseigne s'insère dans la nouvelle signalétique installée aux abords de l'Espace Francken vous informant des structures qui composent et font vivre le bâtiment. Avec ces différentes indications, il vous sera désormais plus facile de nous trouver et de vous rendre en nos bureaux situés Rue de la Station 1C, au centre de Paliseul.



Présentation de notre nouvelle recrue !



Sophie Le Rue
Chargée de projet Parc national

« Entre Bruxelles et Strasbourg, j'ai posé mes valises en province de Luxembourg. Après avoir travaillé dans la gestion de projets, l'analyse des politiques de coopération internationale, le tourisme social et la communication au sein des institutions européennes ainsi que pour diverses sociétés de consultance et ONG, j'ai eu l'envie de m'investir dans un projet local porteur de valeurs écologiques, humaines et durables. Le projet de Parc national de la Vallée de la Semois réunit toutes ces dimensions, avec ses piliers de protection et valorisation de la nature en faveur de la biodiversité et des habitants. Je m'y suis plongée intégralement. Les atouts naturels de la Semois, le travail d'équipe et le processus participatif impliquant les acteurs locaux constituent un gage indéniable de la qualité de notre dossier de candidature. »



LE JOURNAL DU PARC S'AGRANDIT ET S'ÉTOFFE...

► Vous l'avez peut-être remarqué, le JAM ! vous est désormais proposé dans un format plus grand et sur un papier 100 % recyclé. Pour cette huitième édition, quatre pages supplémentaires ont été ajoutées pour vous partager davantage d'actualités sur les projets en cours, mais également plus de conseils nature, de mises en lumière des villages et de valorisation du patrimoine. Sans oublier la nouvelle rubrique « Les p'tits aventuriers du Parc », une section entièrement dédiée aux enfants en pages 13 et 14 ! Dans ce numéro et dans les prochains, ce petit dossier thématique les emmènera à la découverte de la nature environnante grâce à des informations concrètes et des activités ludiques.



DES NICHOURS À CINCLES PLONGEURS SOUS LES PONTS

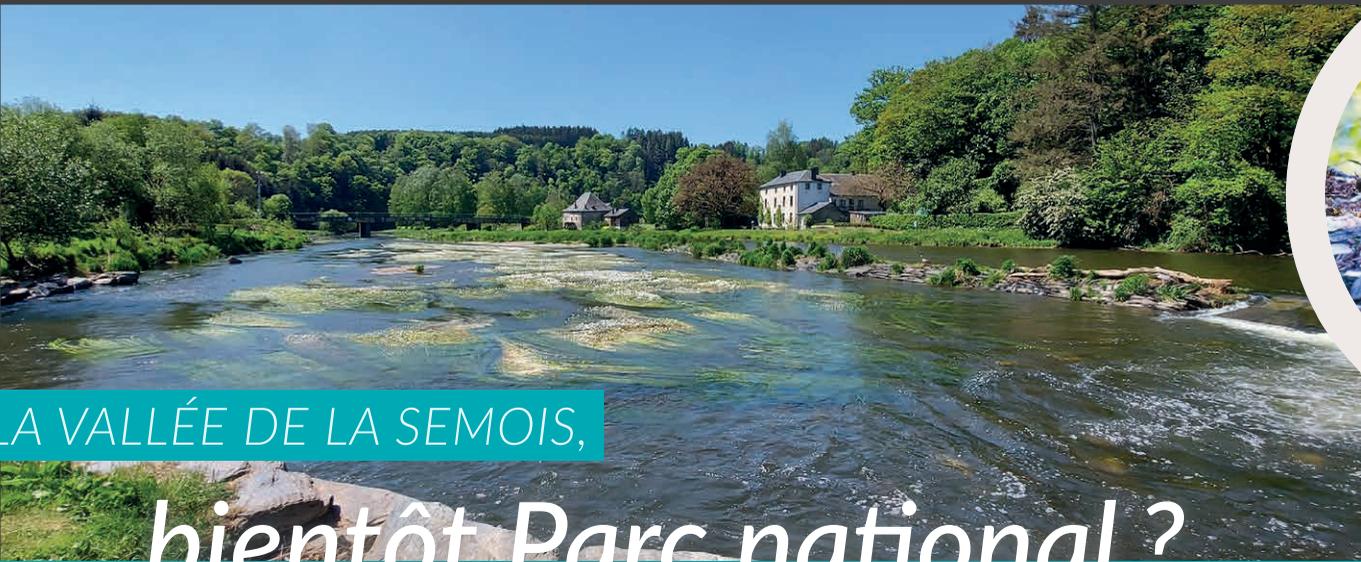
► Grâce au travail du service d'insertion sociale D.É.F.I.T.S à Tellin, nous avons pu construire près de soixante nichours à cincles plongeurs en vue de les installer sous les ponts les plus propices du territoire. Cette action est réalisée en collaboration avec les Contrats de rivière et les Communes et a pour objectif de proposer de nouveaux supports de nidification à cette espèce emblématique de nos rivières. Le placement des nichours a commencé durant le printemps sur les communes de Daverdisse, Wellin, Bertrix et Herbeumont et se poursuivra cet été sur le reste du territoire. Jusqu'ici, une quinzaine de structures ont été posées avec, à la clef, quelques glissades cocasses dans l'eau pour notre chargé de mission.



Retrouvez toutes nos actualités sur
ardenne-meridionale.be



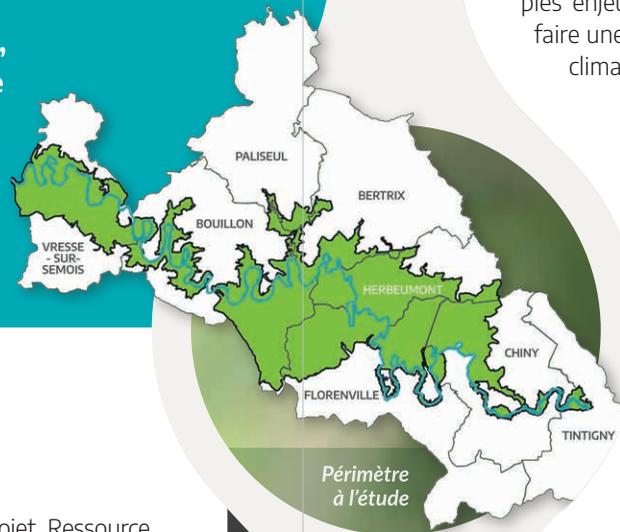
ACTUALITÉS



LA VALLÉE DE LA SEMOIS,

bientôt Parc national ?

Suite à l'appel à projets « Parc national de Wallonie » lancé par le Gouvernement wallon en juillet 2021, quatre territoires candidats ont été présélectionnés en décembre dernier, dont celui de notre Vallée de la Semois. Déposé conjointement par les Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume en collaboration avec une multitude d'acteurs locaux, le projet de Parc national de la Vallée de la Semois s'étend sur plus de 21 000 hectares répartis sur huit communes : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul, Tintigny et Vresse-sur-Semois.



QU'EST-CE QU'UN PARC NATIONAL ?

Il s'agit « d'un territoire inclus dans un périmètre reconnu, délimité géographiquement, de taille suffisante, avec une valeur naturelle exceptionnelle et une ambition internationale. » La gestion d'un Parc national vise à assurer la protection et le développement durable des écosystèmes naturels et paysagers. Le territoire concerné s'établit également comme un espace dont les caractéristiques naturelles et patrimoniales offrent des possibilités de développement et de promotion touristiques durables. Une mise en valeur qui permettra ainsi de renforcer l'attractivité de la Wallonie sur les plans national et international.

Un **Parc national** se différencie d'une **réserve naturelle**, laquelle se définit comme un outil de protection de la nature permettant de placer sous statut des zones exceptionnelles ciblées. Il se différencie aussi d'un **Parc naturel**. Ce dernier, au contraire du Parc national, reprend également dans son territoire les villes et villages ainsi que les espaces économiques et artificialisés. Quant à ses actions, elles visent le développement durable des activités humaines en lien avec les ressources et le cadre de vie. Un Parc naturel peut, dès lors, contenir un Parc national et des réserves naturelles en son sein.

UNE RÉGION MERVEILLEUSE À PROTÉGER, VALORISER ET PÉRENNISER

La Semois constitue le fil conducteur du projet. Ressource d'exception, elle représente l'« artère principale » autour de laquelle s'articule le périmètre du Parc national. Son réseau hydrographique de plus de 600 km sillonne le territoire partagé entre de larges étendues forestières (89 %) et des plaines agricoles essentiellement dévolues à l'élevage. La nature y est omniprésente et se manifeste aussi bien par des sites de grand intérêt biologique et des espèces rares que par une nature ordinaire tout aussi remarquable.

La richesse paysagère, le patrimoine bâti historique, les traditions, le folklore et les légendes propres à la Vallée de la Semois contribuent à y forger une identité forte au caractère unique, original et très apprécié des touristes qui, depuis de nombreuses années, arpentent le territoire.

UNE RÉPONSE AUX ENJEUX DE DEMAIN !

Si notre région ne souffre pas de problèmes environnementaux majeurs en regard



d'autres zones davantage soumises à la pression des activités humaines, il existe néanmoins des enjeux importants auxquels le projet de Parc national pourra apporter des solutions concrètes : l'érosion de la biodiversité, l'amélioration des connaissances, le retour de mammifères protégés, les défis de la gestion sylvicole, la lutte contre les espèces invasives... L'ambition du futur Parc national sera aussi de développer un tissu d'infrastructures et d'activités accessibles à tous les publics dans le respect de la nature. Globalement, il s'agira de préparer le territoire aux multiples enjeux de la transition écologique afin d'en faire une région résiliente face aux changements climatiques.

Ce label de qualité « Parc national » confèrera également une reconnaissance internationale au territoire et permettra de le positionner comme destination de qualité. Plus concrètement :

- il permettra d'obtenir des moyens financiers importants pour mieux préserver la nature qui nous entoure tout en encourageant un tourisme respectueux ;
- il n'imposera pas de contraintes supplémentaires sur le territoire ni sur les activités traditionnelles (agriculture, sylviculture, chasse, cueillette, promenade), mais encouragera une

réflexion partagée des acteurs locaux sur la gestion durable de nos ressources et leur valorisation ;

- il représentera une opportunité pour les communes partenaires en termes de développement durable, avec des répercussions positives pour l'économie locale notamment, mais aussi de manière générale sur le cadre de vie de tous les habitants.

UN PROJET COCONSTRUIT PAR UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS

La première note d'intention remise en novembre 2021 a permis de positionner le territoire de la Vallée de la Semois comme candidat et de prouver qu'il répond bien à l'ensemble des critères d'admission au label. Elle a su convaincre le Comité de sélection composé d'experts indépendants puisque le projet a été classé en deuxième position parmi les sept projets soumis.

La seconde étape, actuellement en cours, réunit un nombre important d'acteurs locaux concernés par les enjeux du projet : les Communes, gestionnaires, opérateurs touristiques, naturalistes, chasseurs, pêcheurs, exploitants sylvicoles, randonneurs, habitants et autres passionnés. Le processus, coordonné par les deux Parcs naturels (Ardenne méridionale et Gaume), se veut le plus participatif possible. Ainsi, de mars à juin 2022, une vingtaine de groupes de travail répartis en 7 thématiques a rassemblé plus de 120 participants pour faire émerger les objectifs et fiches actions à inscrire dans les Plans directeur et opérationnel du futur Parc. Trois rendez-vous d'information et d'échanges à destination des citoyens ont également été organisés et de nombreux supports de communication sont en cours de diffusion afin d'inclure au maximum les habitants dans ce projet fédérateur !

La suite en quelques dates

- **2 octobre 2022 :** remise du dossier de candidature final comprenant les Plans directeur (vision à 20 ans) et opérationnel (2023-2026)
- **Décembre 2022 :** annonce des deux lauréats ayant obtenu le titre de Parc national
- **Janvier 2023 :** lancement opérationnel du Parc national, en cas de sélection



Vous avez des questions sur le projet ?
Contactez-nous via :
contact@semois-parcnational.be



Chaque année en Belgique, nous jetons en moyenne 11 kg d'appareils électroménagers et 15 kg de textiles par citoyen, sans compter les autres objets du quotidien et le petit mobilier. Une bonne partie pourrait pourtant être réparée au grand bénéfice de l'environnement et de notre portefeuille. C'est dans ce cadre que les Repair Cafés entrent en jeu !



Pensez à faire un petit détour par un des Repair Cafés du territoire avant de jeter vos objets cassés ; les bénévoles seront heureux de pouvoir vous aider !

Un nouveau REPAIR CAFÉ à Herbeumont !

LE PRINCIPE ? RÉPARER ENSEMBLE POUR MOINS JETER

Les Repair Cafés sont des lieux d'échanges où différents bénévoles donnent de leur temps pour aider à réparer gratuitement des objets en tout genre (électroménager, vêtement, équipement informatique, vélo...) apportés par les visiteurs. Ces événements ont donc à la fois une vocation sociale et environnementale. Mais ce n'est pas tout ! Ils sont également un bon moyen de faire

des économies : donner une seconde vie aux objets coûte souvent moins cher que de racheter du neuf. Qui plus est, en assistant aux réparations, les visiteurs ont l'occasion de se former et d'apprendre pour la suite.

DU CÔTÉ D'HERBEUMONT

Depuis quelques semaines, un groupe de citoyens de la commune d'Herbeumont a décidé d'adopter le concept et d'ouvrir un nouveau Repair Café. Désormais, chaque premier dimanche du mois de 14 h à 17 h (sauf en juillet et août), les habitants des alentours ou les passants peuvent venir faire réparer gratuitement leurs objets défectueux.



En collaboration avec Repair Together, la Commune et notre Parc naturel, deux ateliers de réparations ont déjà été organisés dans le village

d'Herbeumont en mai et juin 2022. Une série d'objets sont passés dans les mains des bénévoles: des cafetières, une imprimante, des aspirateurs, des chemisiers, un ordinateur, un fer à repasser... Le tout, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : LE 04/09/2022

Le Repair Café reprendra du service après les congés d'été au sein du domaine « Mon lit dans l'arbre » à Martilly. Par la suite, il voyagera de village en village pour permettre au plus grand nombre de participer aux ateliers. Suivez la page Facebook @RCHerbeumont pour en savoir plus !

UNE INITIATIVE QUI SE (RE)DÉVELOPPE SUR LE TERRITOIRE

Herbeumont vient s'ajouter aux autres Repair Cafés existant en Ardenne méridionale sur les communes de Bertrix et Vresse-sur-Semois (le 3^e samedi du mois) et de Gedinne (le 1^{er} samedi du mois). Des actions qui ont le vent en poupe donc et qui pourraient même encore s'étendre davantage d'ici la fin d'année.

Dans le cadre de la Charte paysagère du Parc naturel, en cours d'élaboration, nous réalisons une analyse évolutive du territoire. Cette étude historique permet de comprendre le passé pour mieux appréhender le futur et assurer une cohésion au niveau de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. Un travail qui a donc toute son importance et que nous souhaitons vous partager au travers d'un cas concret, celui de Louette-Saint-Denis.

LOUETTE-SAINT-DENIS, du 18^e siècle à nos jours...

QUELQUES MOTS SUR L'ANALYSE ÉVOLUTIVE

Le travail effectué ici consiste en une observation historique des principales modifications du paysage et de l'identité culturelle de la fin du 18^e siècle à aujourd'hui. En se basant sur l'étude de documents anciens et actuels, cette analyse permet de comprendre les changements fondamentaux des paysages au sein du territoire.

CARTES À LA LOUPE... AU FIL DES SIÈCLES

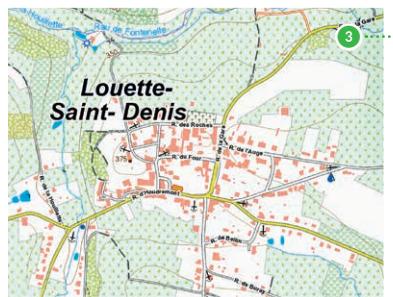
Cap sur le petit village de Louette-Saint-Denis situé dans la commune de Gedinne, au cœur d'une vaste clairière herbagée. Bosquets, arbres isolés, toitures sombres et clocher esquissent la silhouette du village avec un fond de massif forestier. Au nord-est du patelin, les ruisseaux de Fontenelle et de la Plate Pierre se rejoignent pour former la Houillette. Mais quelle a été l'évolution paysagère de Louette-Saint-Denis à travers les siècles ?



1 La carte Ferraris, datant de 1771 à 1778, nous donne un aperçu de Louette-Saint-Denis à la fin du 18^e siècle. Les jardins et vergers accompagnent un bâti villageois clairsemé. Le moulin, situé un peu à l'écart du village, apparaît déjà sur la carte à cette époque.



2 Au début du 19^e siècle, la vie économique du village est dominée par l'agriculture et l'exploitation forestière. Le village compte 57 maisons en pierre dont l'extraction se fait dans les carrières locales. À cette époque, de nouveaux chemins sont créés et le noyau villageois se déploie. Ce n'est toutefois qu'à la fin du 19^e siècle qu'apparaîtra la densification des constructions à l'intérieur du périmètre bâti existant.



3 À l'heure actuelle, le village de Louette-Saint-Denis a la chance d'être toujours bien préservé, notamment grâce à sa situation en dehors des grands axes de circulation. Notons toutefois que depuis la seconde moitié du 20^e siècle, de nombreuses constructions s'éloignant du bâti traditionnel ont pris place le long des routes se dirigeant vers Bièvre et Houdremont. Un point d'attention que la Charte paysagère prendra notamment en compte.



Le moulin à eau : un patrimoine conservé au fil du temps

Établi au nord du village et datant du 18^e siècle, le moulin fait partie de l'inventaire du patrimoine immobilier culturel. Ses abords sont également repris comme sites classés. Dans la pratique, la partie gauche de la bâtisse se compose du moulin au sens propre, tandis qu'une ferme en long a été aménagée dans la partie droite. Les ouvertures (portes et fenêtres) ont été refaites au 20^e siècle tout en respectant l'aspect général composé de schiste, de pierres bleues et de bois.



Pleins feux sur les MARCHÉS DE NOTRE TERROIR !

Lieux de rencontres avec nos producteurs locaux, les marchés du terroir vous offrent un étalage de savoureux produits issus d'un savoir-faire local qui se veut respectueux de notre environnement. Si on y réfléchit bien, ces endroits de commerce en circuit court sont tout simplement le prolongement d'une activité de production naturelle.

Dans le contexte actuel, relocaliser son alimentation est une démarche qui se distingue et qui a du sens. Par votre participation à ce canal direct ou semi-direct avec le producteur que sont les marchés du terroir, vous posez un acte responsable contribuant positivement au développement durable de notre société et favorisant notre autonomie alimentaire. Cela, notamment par la réduction des transports de marchandises que ce type de commercialisation permet.

D'un autre côté, les marchés locaux vous donnent l'occasion de vous informer davantage ou plus facilement sur l'origine de vos aliments et les étapes de leur production. Ce mode de consommation vous amène aussi à vous familiariser avec l'achat de produits de saison, ce qui concourt à une utilisation plus rationnelle des ressources de notre planète. Bref, que du positif !



UN ESPACE DE RENCONTRES

Qui plus est, les marchés du terroir ne manquent pas de joindre l'utile à l'agréable, car ils sont aussi des lieux de convivialité. Nombreux sont les participants qui, après avoir découvert les allées, aiment s'asseoir à une table pour partager un moment entre villageois autour d'une bière locale ou d'un morceau de fromage de la région...

Il existe différents marchés du terroir en Ardenne méridionale. Et si vous profitez de l'été pour leur rendre une petite visite ?



AGRICULTURE

Gedinne

- D'avril à novembre, les 1^{ers} samedis du mois ▶ 9h à 12h
- Parc de la plaine de jeux
Rue des Sabotiers 8

Orgeo (Bertrix)

- Chaque samedi ▶ 15h à 18h30
- Ferme du Bijou
Rue Notre Dame 18
- Terroir, artisanat et animations

Paliseul

- Les 1^{ers} vendredis du mois (sauf janvier) ▶ 17h à 20h
- Les Halles de Paliseul
Rue Saint-Eutrope 27
- Animations en saison

Vresse-sur-Semois

- D'avril à octobre, les 3^{es} vendredis du mois ▶ 17h à 20h
- Espace Cognaut
Rue Albert Raty 112
- Animations en saison

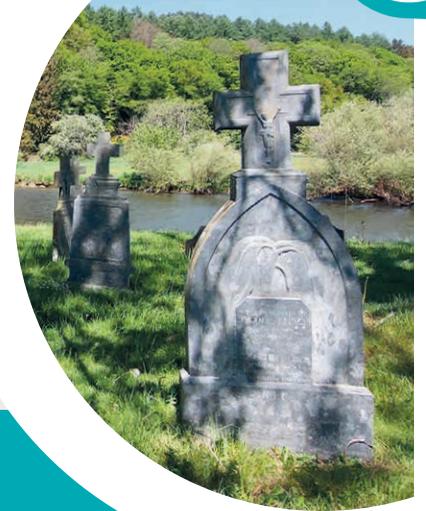
Herbeumont

- De mai à septembre, les 2^{es} samedis du mois ▶ 10h à 16h
- Sur la Grand-Place
- Terroir et artisanat



ACTION SOCIALE

En septembre prochain, le projet artistique « Ce dont j'ai le plus peur, c'est la peur » prendra place au sein du cimetière marin de Morte han. Créé par la Compagnie des Chaussons Rouges – artistes funambules reconnues –, le saxophoniste Toine Thys et l'artiste plasticienne Silvia Halz, cet événement est organisé en collaboration avec notre Parc naturel et le Centre culturel de Bertrix. Il sera l'occasion de se plonger de manière originale dans un thème sociétal interagissant avec l'histoire du lieu : la peur de la mort et l'intensité de la vie.



AU FIL de la Semois...



Save the date

Du lundi 05/09 au vendredi 09/09/2022, les habitants de Morte han et les passants pourront observer le laboratoire de création qui se déroulera en plein air.

Ensuite, une première représentation du spectacle sera réservée à des élèves du secondaire et à un groupe de personnes du troisième âge. Cette performance sera suivie d'une rencontre-débat débouchant sur un dialogue intergénérationnel autour de la peur de la mort et de l'intensité de la vie.

Les cinq autres représentations seront ouvertes à tous et gratuites ! Elles auront lieu **le samedi 10/09/2022** à l'aube, en après-midi et en début de soirée ainsi que **le dimanche 11/09/2022** en matinée et en après-midi. En fonction du moment de la journée auquel se jouera le spectacle, la lumière et l'humidité de l'air changeront, la magie du lieu se transformera et les artistes devront s'adapter à la subtilité du moment.

Sans vous en dévoiler plus, nous vous invitons d'ores et déjà à vous inscrire à ces représentations hors du commun au 0476/78 07 78 ou via l'adresse : harmonie.jardon@ardenne-meridionale.be

EN ÉQUILIBRE AU-DESSUS DE L'EAU

Le spectacle se construira sous forme d'un laboratoire-performance en deux parties. Début septembre, la troupe d'artistes sera en résidence sur place aux abords du cimetière afin d'élaborer la séquence. Après ces quelques jours de création, des représentations grand public mêlant cirque, installation sculpturale et paysage sonore seront proposées. Le cœur de la performance s'orientera autour du franchissement de la Semois par les funambules. Une traversée ponctuée d'allers-retours rappelant le parcours de la vie et s'achevant par un pied posé dans le cimetière.

représentations artistiques au sein du cimetière marin de Morte han, le projet aspire à sortir des sentiers battus pour s'insérer en pleine nature. Avec son environnement paisible et fascinant en bordure de Semois, le cimetière s'inscrit parmi les lieux patrimoniaux remarquables de l'Ardenne méridionale. Il est également caractérisé par ses pierres tombales en schiste datant des 17^e et 18^e siècles.

Un site pittoresque, classé, auquel le projet souhaite faire honneur tout en permettant aux citoyens et aux jeunes des environs de le (re)découvrir ou de porter un regard nouveau sur celui-ci. Diverses collaborations avec des structures et associations locales sont d'ailleurs mises en place pour permettre au plus grand nombre d'assister à cette exploration culturelle.

UN LIEU ENVOÛTANT

En s'écartant des lieux culturels traditionnels et en proposant des

Vers un territoire PLUS ACCESSIBLE À TOUS !



ACTION SOCIALE | TOURISME



Lorsque l'on parle d'accessibilité, nous pensons souvent aux déplacements des personnes en fauteuil roulant. Or, cette réalité concerne bien plus de monde, à savoir les personnes en situation de handicap (pas seulement moteur), les personnes âgées, les femmes enceintes, les familles avec poussettes, les personnes blessées temporairement, etc. Rendre les sites touristiques accessibles à ces personnes est un enjeu essentiel, car il leur permet de profiter des activités de loisir et améliore ainsi leur condition de vie.

LES PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

En matière d'accessibilité, nous employons la notion de « personnes à besoins spécifiques » pour parler de l'ensemble des personnes qui ont des difficultés de mobilité. Concrètement, on retrouve sept familles de personnes à besoins spécifiques : les personnes en fauteuil roulant, marchant difficilement, malvoyantes, aveugles, sourdes, malentendantes et avec difficultés de compréhension. Nous n'en sommes pas toujours conscients, mais en Europe, 40 % des citoyens sont considérés comme personnes à besoins spécifiques.

COMMENT AGIR EN TANT QU'ACTEUR DU TOURISME ?

La première étape est de prendre connaissance des difficultés que ces personnes rencontrent au quotidien. En fonction, vous pourrez aménager l'environnement qui les accueille par la réalisation d'infrastructures au sein de votre bâtiment. Mais les aménagements matériels ne sont

pas le seul élément auquel prêter attention... Il importe aussi de penser aux services que vous offrez et notamment à l'accueil que vous proposez. Avec des petits gestes ou des actions simples, vous pouvez déjà agir en faveur de l'accessibilité de votre lieu. Cela passe par exemple par votre attitude, la manière dont vous vous adressez à la personne, la façon dont vous lui présentez votre établissement, la rédaction de vos outils de communication, etc.

ET SUR NOTRE TERRITOIRE ?

Le Parc naturel met en place différentes actions qui s'inscrivent

dans cette dynamique d'accessibilité. Des ateliers et formations sont notamment proposés aux acteurs du tourisme. En avril dernier, nous avons organisé un « Déjeunons Tourisme » (rencontre professionnelle entre opérateurs touristiques du territoire) sur le tourisme accessible, avec une orientation spécifique en fonction des services proposés par les opérateurs présents. Pour rappel également, des becasines, outils tout-terrain permettant de véhiculer des personnes dans la nature, sont disponibles gratuitement dans les points d'information touristique de Wellin, Daverdisse et Bouillon.



Vous êtes opérateur en Ardenne méridionale et vous souhaitez vous informer davantage sur le tourisme accessible ?

Le Guide pratique « Accueillir les personnes en situation de handicap », réalisé par le Commissariat Général au Tourisme en collaboration avec Access-i, vous apportera des informations utiles et des conseils concrets. Retrouvez-le sur notre site web ardenne-meridionale.be dans le projet Action sociale, volet tourisme accessible : sensibiliser les opérateurs touristiques. Vous pouvez également nous contacter via l'adresse harmonie.jardon@ardenne-meridionale.be pour en savoir plus sur les structures qui peuvent vous accompagner dans ce domaine ou sur les actions que nous organisons.



SOHIER, village fleuri et coloré

Dans ce numéro, nous poursuivons notre découverte des « Plus Beaux Villages de Wallonie » composant le territoire du Parc naturel en nous arrêtant à Sohier. Bienvenue dans ce petit patelin de la commune de Wellin, où la quiétude est de mise...

Hissé entre la Famenne et le plateau ardennais, Sohier domine les alentours. Le village doit son calme et sa tranquillité à son retrait des grands axes. Un des deux chemins qui y mène - la route de Honnay - représente d'ailleurs un long zig-zag entre pâtures vertes et arbres remarquables. Une fois arrivée au bout de cette voie, il suffit de vous retourner pour avoir un premier point de vue grandiose sur la campagne environnante. La rue qui longe le centre du village vous offre également une crête bordée de magnifiques paysages ouverts. Un beau tableau accompagné de couleurs fleuries et de bâtisses de charme...

UN HABITAT PITTORESQUE ET HISTORIQUE

Petit village typique, Sohier est composé de bâtiments en pierres naturelles de teintes bleue et grise qui se recouvrent d'ocre et de rouge au coucher du soleil. On peut aussi y observer distinctement les demeures caractéristiques de la Fagne-Famenne, composées de colombages et de grès.

L'histoire transparait au travers des fermes multicellulaires qui sont en-



core omniprésentes et datent pour la plupart de la seconde moitié du 19^e siècle. La structure médiévale du village a également continué d'exister à travers les âges. On y distingue ainsi une seule et large chaussée parsemée de part et d'autre d'habitations et de fermes. L'unique place publique, située au pied de l'église, se dresse en préambule du parc arboré où figure le château.

DES CIRCUITS CAPTIVANTS

En vous baladant dans Sohier, vous rencontrerez forcément une série de panneaux didactiques expliquant tantôt une des nombreuses aires paysagères, tantôt une vieille bâtisse. Ces panneaux font partie intégrante d'un circuit d'interprétation de 2 km qui vous emmène à la découverte du village et de ses petits trésors. Une balade plus longue (10 km) vous est également proposée avec, à la clef, de somptueux panoramas, une nature préservée et des richesses patrimoniales.

UNE COMPOSITION VÉGÉTALE À L'ÉCHELLE D'UN VILLAGE

Dès le printemps, les jardinières sont de sortie à Sohier. Vous pourrez dès lors contempler les multiples compositions végétales mises en place par la Commune ou par les particuliers. Il est d'ailleurs assez incroyable de voir à quel point les maisons sont vêtues de fleurs et de plantes grimpances. Le bleu, le rouge, le mauve et le jaune papillonnent sur les façades de la rue principale. Ce n'est donc pas un hasard si les fleurs sont aussi populaires que le château dans ce petit village !

PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



UNE AMBIANCE FLEURIE ET CHAMPÊTRE

Dans de nombreux jardins, les pelouses manquent de diversité et deviennent même parfois de véritables déserts biologiques. Composées d'un gazon uniforme reprenant une seule plante herbacée (le ray-grass) et régulièrement coupées à ras, ces pelouses ne permettent pas à la faune et la flore de s'y réfugier.

Que faire pour y remédier ? Amenez plus de vie dans votre jardin en laissant certaines zones en libre évolution. N'ayez crainte, il ne s'agit pas de laisser l'entière de votre jardin à l'état sauvage... Vous pouvez très bien combiner un espace tondu pour les zones que vous utilisez fréquemment avec un petit coin évoluant à l'état naturel.

Dans la pratique ? Nous vous invitons à suivre le principe du carré pour la biodiversité. Cela revient à laisser un carré de végétation pousser en libre évolution jusqu'à la fin de l'été : pas de coupes, pas

Dans cet article, nous vous proposons deux nouveaux aménagements à mettre en place dans votre jardin. Ces derniers pourront vous paraître simples à première vue, mais ils sont en réalité très précieux pour la biodiversité et notre environnement.

Pour que la nature s'invite DANS VOTRE JARDIN !

de fauches, pas d'engrais et pas de pesticides. Vous pouvez commencer par un quart de la superficie de votre jardin, ce sera déjà très bien.

Assez vite, vous observerez différentes espèces se développer dans cet espace. En effet, une végétation locale de types sous-bois, haie, fleur sauvage, herbe du jardin... y poussera naturellement. Vous pourriez même, avec un peu de chance, voir une orchidée sauvage s'y installer. Ce carré végétal deviendra alors un refuge pour les papillons, les abeilles, les sauterelles, les criquets et plein d'autres petits micromammifères.

LE BOIS MORT, C'EST LA VIE !

Les bois morts et les morceaux de vieux arbres sont indispensables à la préservation de la biodiversité. Ils constituent de véritables écosystèmes hébergeant de nombreuses espèces dont toute une série d'insectes comme le lucane cerf-volant, la rosalie des alpes ou le grand capricorne. Le problème, c'est que cet habitat se raréfie, ce qui menace bon nombre d'insectes qui aiment s'y cacher.

C'est là que vous pouvez intervenir ! Comment ? En laissant les bois morts à terre ou sur pied dans votre jardin. Vous trouvez que ce n'est pas assez ordonné ? Pas de tracas,

différentes compositions peuvent être réalisées avec ces éléments naturels. Vous pouvez, par exemple, créer des petites structures à certains endroits en mettant en tas vos bois d'élagage et les branches tombées. Il vous est aussi possible d'empiler des rondins sur une base de feuilles mortes ou d'herbe dans un coin semi-ombragé et humide.

Les insectes ne seront pas les seuls à être contents de ces aménagements ! En effet, des espèces comme la mésange charbonnière ou le grimpereau apprécient se loger dans les morceaux d'arbres morts durant leur période de nidification. Ajoutons aussi que les fissures, les cavités, les souches ou encore les racines déterrées servent de refuge aux hérissons, tritons, grenouilles et escargots.

Rendez-vous dans les prochains numéros pour découvrir de nouveaux conseils nature !



NATURE

Les p'tits explorateurs du Parc

n°1

la fiche dédiée aux enfants!

Dans chaque journal, tu retrouveras désormais « Les p'tits explorateurs du Parc ». Ce dossier te permettra d'en apprendre plus sur la nature qui t'entoure tout en t'amusant.

Alors, tu pars à l'aventure avec nous ?

Dans cette première fiche, nous allons découvrir le martin-pêcheur, un oiseau que l'on retrouve tout près de chez nous.

Le martin-pêcheur

Sa silhouette et ses couleurs

Le martin-pêcheur est un **petit oiseau** de la taille d'un moineau. On le reconnaît facilement par ses **belles couleurs**. Sa tête et sa queue sont bleu turquoise, ses joues et sa partie inférieure sont d'un rouge orangé, tandis que sa gorge est blanche.



Son alimentation

Comme son nom l'indique, le martin-pêcheur est un **pêcheur remarquable**. Il a pour habitude de plonger à pic dans l'eau afin d'y attraper des **petits poissons** qui constitue sa nourriture principale. Il avale entre 15 et 25 petits poissons par jour. Ses proies préférées mesurent entre 4 et 8 centimètres de long. Il ne sélectionne pas une espèce de poisson en particulier, mais se nourrit des poissons qu'il trouve le plus souvent là où il vit. Les petites **grenouilles**, les **têtards** et les **gros insectes** font aussi partie de son alimentation.



Une de ses menaces

La **pollution** ou la contamination de l'eau est un des plus grands dangers pour le martin-pêcheur. Cela peut, par exemple, être causé par le dépôt de déchets dans les cours d'eau. Cette pollution entraîne une mauvaise qualité de l'eau, ce qui **diminue la quantité de poissons**. La recherche de nourriture est alors beaucoup plus difficile pour le martin-pêcheur.

Son lieu de vie

Le martin-pêcheur vit principalement **au bord de l'eau**. Il choisit une eau qui contient de nombreux petits poissons et qui est assez claire pour pouvoir y pêcher facilement. Il aime aussi qu'il y ait des plantes au bord de l'eau, car il a l'habitude de s'y installer pour guetter ses proies.

Pour pondre ses œufs, les couvrir et élever ses petits, le martin-pêcheur aménage un **nid sous la terre, dans les berges**. Les berges, ce sont les talus qui forment les bords des cours d'eau. Le martin-pêcheur y creuse un tunnel qui peut mesurer entre 50 et 100 centimètres. Au bout du tunnel, on retrouve le nid que l'on appelle aussi chambre de nidification.



Page détachable!



Le cooin jeux



Mots mêlés

Essaye de retrouver, dans cette grille, 8 mots en lien avec le lieu de vie du martin-pêcheur :

- BERGE • PLANTE
- CHAMBRE • TALUS
- EAU • TERRE
- NID • TUNNEL

Démêle le vrai du faux

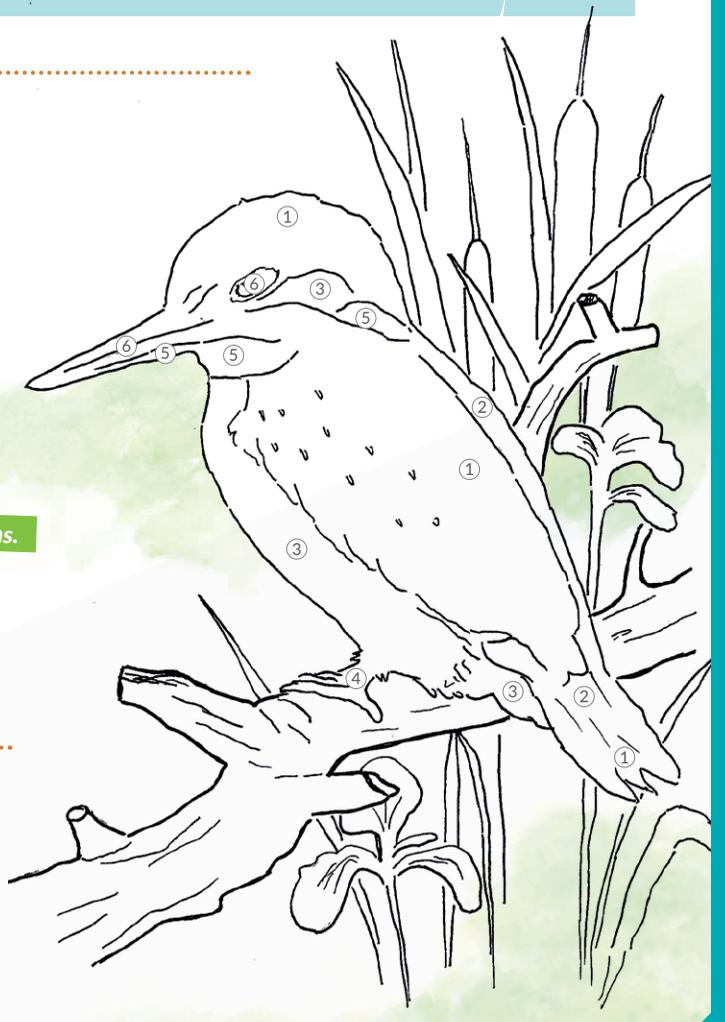
Voici plusieurs affirmations sur l'alimentation du martin-pêcheur. L'une d'entre elles est fausse, mais laquelle ?

Le martin-pêcheur...

- 1) ... plonge dans l'eau pour attraper les poissons.
- 2) ... peut avaler 20 petits poissons par jour.
- 3) ... se nourrit de plusieurs espèces de petits poissons.
- 4) ... aime manger des poissons qui mesurent plus de 15 centimètres de long.
- 5) ... compose aussi son repas de grenouilles.

À tes Crayons de couleurs !

Le martin-pêcheur a perdu ses belles couleurs... Et si tu l'aidais à les retrouver ? Bon coloriage !



Porcheresse AU TEMPS DU SABOT

Retournons plus d'un siècle en arrière... À cette époque, la production de sabots battait son plein dans le petit village de Porcheresse ! Chaque année, environ 400 m³ de hêtre étaient utilisés par les habitants du coin pour fabriquer les incontournables galoches. Mais d'où vient ce savoir-faire ?

L'artisanat du sabot a vu le jour dans notre région au début du XIX^e siècle. Avec la crise de la métallurgie, l'arrivée des années 1800 est synonyme de fermeture pour les forges ardennaises. Dans le même temps, de nombreux jeunes sabotiers français traversent la frontière, fuyant la circonscription napoléonienne. Cette conjonction d'événements amène une main d'œuvre, nouvellement disponible dans les environs, à se lancer dans la confection du sabot. L'activité se décline alors dans plus de 200 ateliers au sein du Luxembourg belge.



LE FIEF DES SABOTIERS

Parmi les villages actifs dans le domaine, Porcheresse se démarque et s'inscrit au cœur de l'expansion du métier. Dans les années 1910, période culminante de la production, pas moins de 70 % des hommes du village s'attellent au façonnage des sabots. Une fois confectionnées, ces galoches en bois, parfois ornées d'une lanière en cuir, sont envoyées aux quatre coins de la Belgique.

de l'établissement est de faire perdurer le métier dans les mémoires afin de rendre hommage aux nombreux hommes qui ont œuvré dans le domaine.

Toutefois, l'apparition dès 1921 du soulier en caoutchouc donne un vrai coup de massue à la profession. La seconde guerre mondiale apporte aussi son lot de difficultés en imposant la rationalisation du cuir, devenu un matériau de grande valeur pour l'occupant. La production de sabots continua tout de même jusqu'en 1947, date à laquelle le dernier atelier de fabrication de Porcheresse ferma ses portes.

La visite des lieux vous dévoile les différentes phases de fabrication du soulier, du tronc d'arbre au sabot fini, ainsi que les outils d'époque mis à disposition par les descendants des sabotiers. Le musée vous épatera également par sa magnifique collection de sabots provenant de toutes les régions du monde : du plus traditionnel au plus décoré.

UN MUSÉE DÉDIÉ AU SABOT

Depuis 1982, le Musée du sabot de Porcheresse, implanté dans l'ancienne école de village, vous emmène à la découverte de cet artisanat d'antan. L'objectif même

Ce très beau lieu est actuellement géré par l'association de bénévoles « Les Amis du Sabot ». Ces derniers se font un plaisir d'accompagner les visiteurs au travers de ce voyage dans le temps. Vous avez envie d'aller y faire un tour ? Le musée est ouvert tous les jours de 10 h à 18 h. Toutes les visites sont guidées et se font sur réservation.

Contact : sabotporcheresse@gmail.com
www.museedusabot.jimdofree.com – 061/50 33 70

Source : « En passant par l'Ardenne » – Robert Huysecom
museedusabot.jimdofree.com

Vous aussi vous connaissez des traditions ou légendes issues de notre territoire ? Partagez-les avec nous à : info@ardenne-meridionale.be

À vos agendas !

La 15^e édition de la fête du sabot aura lieu les 8, 9 et 10 juillet prochains à Porcheresse. Un week-end riche en activités : brocante, village des artisans, animations de rue...





Parc naturel DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE

Posons
une **empreinte**
nouvelle !

Retrouvez-nous
sur Facebook et sur
notre site
ardenne-meridionale.be/agenda
pour être tenu au
courant des
événements.



AGENDA

03/09/2022 et 29/04/2023

► Formation pour les guides
du territoire : les plantes sauvages
comestibles | Lieu à définir

10 et 11/09/2022

► Représentations artistiques
au fil de la Semois |
Cimetière de Mortehan

20/09/2022

► Déjeunons Tourisme |
Plus d'infos à venir

08 et 22/10/2022

► Formation pour les
guides du territoire : le petit
patrimoine populaire
ardennais | Lieu à définir

REPAIR CAFÉS

Bertrix

► Tous les 3^{es} samedis
du mois | 13h - 16h

Herbeumont

► Tous les 1^{ers} dimanches
du mois | 14h - 17h

Gedinne

► Tous les 1^{ers} samedis
du mois | 9h30 - 13h

Vresse-sur-Semois

► Tous les 3^{es} samedis
du mois | 9h - 12h

MARCHÉS DU TERROIR

► Découvrez leurs horaires
en page 8 du journal.

Éditeur responsable :

Parc naturel de l'Ardenne
méridionale - Rue de la
Station 1c - 6850 Paliseul
061/46 03 44

Tirage :

Journal tiré à 20 900
exemplaires distribués
gratuitement sur les 9
communes du territoire

Suivez-nous !

► www.ardenne-meridionale.be

► @ardennemeridionale
► @ardenne.meridionale

Équipe du Parc naturel :

Direction : Hélène Poncin
Administration et compa-
bilité : Estelle Bodelet
Chargés de mission :
Clément Authélet, Louise
Delecluse, Julie-Ambre Flauder,
Baptiste Goguillon, Harmonie
Jardon, Marc Laurant, Sophie
Le Rue, Antonio Ramirez,
Anne-Caroline Schnepf

Mise en page :

mathieu-gillet.be

Crédits photos :

ADL Bièvre-Vresse,
R. Borremans, Cie des
Chaussons Rouges, Les
Fauvettes - YWCA, FTLB, M.
Gillet, F. Gouverneur,
L. Jacobs, A. Nicolas, Parc
naturel de l'Ardenne
méridionale, Syndicat
d'initiative Herbeumont

Illustrations pages 13-14 :

Louise Delecluse

Impression :

Ce journal est imprimé
par Kliemo sur du papier
100 % recyclé avec
de l'encre à base de
pigments végétaux.



RECYCLÉ
Papier fait à partir
de matériaux recyclés
FSC® C107604



Wallonie



Fonds européen agricole
pour le développement
rural - l'Europe investit
dans les zones rurales.

